

MILANNGIS BELLEGIENX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi 26 Mai 1848. No. 74.

PIE IX

D'APRÈS M. OZANAM.

Suite et fin.

Au lieu de reprocher aux Italiens la naïveté quelquelquefois prit de leur enthousiasme, défilions-nous d'une sagesse qui n'aurait que des craintes, et souvenons-nous que l'espérance est une vertu. Mais que faut-il espérer ? Deux choses : l'une dans l'intérêt de l'Italie, l'autre pour la chrétienté tout entière.

Il y a longtemps que l'Italie passe pour morte. Le XVIII^e siècle s'était appliqué à établir que chez cette nation sacerdotale toute vie avait cessé par la faute de la Papauté et du monarchisme. En 1815, les hommes d'Etat mirent la mort au tombeau, en scellèrent la pierre et y posèrent des gardes. Les poètes étaient venus visiter cette sépulture, lord Byron et Lamartine y avaient pleuré dans des vers immortels cette Italie, « à qui le ciel fit le présent fatal de la beauté, dont l'œil si doux est voilé de larmes et de honte, victorieuse ou vaincue, toujours esclave ! » Assurément tout semblait leur donner raison : l'insolence de conquérants étrangers, l'indifférence apparente des populations conquises, une société désarmée par le plaisir, une jeunesse amoillie, passant ses jours aux jeux des femmes. Il semblait que cette admirable contrée ne fût plus qu'un lieu d'oisiveté et de sommeil ; tout au plus y entendait-on le bruit des musiciens, le son des voix et des instruments. Pie IX est venu, comme le Christ vint auprès de la fille de Jaïre ; il a chassé de lui aussi, les joueurs de flûte et les pleureuses, et, prenant par la main la belle vierge, il a dit à l'Europe étonnée : « Cette fille n'était pas morte, elle dormait. »

Plusieurs lui en sauront mauvais gré : il y aura des politiques qui s'inquiéteront de compter une nation, par conséquent une difficulté de plus. Il y aura des désœuvrés qui s'affligeront de ne plus trouver un lieu sur la terre où l'on ne soit recueilli par le tambour, poursuivi par les échos de la tribune et de la presse. Sans doute il est regrettable que la Providence n'ait pas créé le plus beau pays du monde pour y promener le spleen de quelques riches, et vingt-six millions d'hommes pour recueillir de chanteurs et de danseurs les théâtres italiens de Vienne et de Paris. Pour nous, qui n'avons pas les mêmes sujets de plainte, espérons que l'Italie ressuscitée ne s'endormira plus. Il fallait l'intervention de la Papauté, d'une puissance spirituelle agissant par des moyens spirituels, pour décevoir le réveil des esprits. Pie IX a engagé l'Italie dans cette voie de progrès chrétiens, qui est pour elle la seule route de la gloire et de la postérité. Il lui a appris et ce sera peut-être un jour le plus grand trait de ce grand Pape, il lui a appris, pour la première fois depuis quinze cent ans, à finir ses querelles sans y appeler les étrangers. Il a signé pour elle un acte d'union qui rappelle le temps héroïque d'Alexandre III et de la ligne lombarde, qui prépare l'avènement d'une nouvelle confédération italienne. Il lui a donné l'exemple du calme au dedans, de la dignité au dehors. Espérons qu'elle suivra ces leçons, qu'elle saura fixer la pensée du Pontife dans des institutions durables, qu'elle retrouvera ce génie pratique des vieux Romains, ce sens droit qui est le maître des affaires humaines. Ainsi l'Italie donnera un spectacle nouveau, une preuve de plus, une preuve consolante, pour l'Irlande, pour la Pologne, pour toutes les contrées vendues, mutilées, dévastées par leurs maîtres, que les nations chrétiennes ne meurent jamais. C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas assez.

Pendant que nous croyons Pie IX voué sans réserve aux intérêts de son peuple, c'est pour nous qu'il travaille, c'est pour la chrétienté, c'est pour l'avenir du genre humain. Depuis trois siècles, la civilisation chrétienne est inquiète, quelquefois arrêtée dans sa marche par une question formidable. Il s'agit de concilier la religion avec la liberté. Les hommes ne veulent pas ils ne peuvent pas choisir entre ces deux choses qu'on leur dit incompatibles. De là l'angoisse de tant d'esprits et les secrets combats de tant de cœurs. Que n'avons-nous pas souffert de ces déchirements, tous tant que nous sommes de catholiques zélés pour les libertés modernes ! Combien de fois ne nous reprocha-t-on pas les espérances de notre jeunesse et la confiance que nous avions de rapprocher et d'unir deux principes ennemis ? Combien de fois ceux qui ont le malheur de ne pas croire nous prédisaient-ils que tôt ou tard les anathèmes du Vatican démentiraient nos illusions ? Toutefois nous savions bien que le Vatican ne condamnerait jamais ni la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur les droits des peuples, ni les exemples des Papes du moyen-âge, ces héros des tyrans. Mais nous étions loin de croire que la Providence nous réservât à l'un de ces moments où la politique sacrée de l'Eglise se déclare par de grands coups.

L'Eglise, pour reprendre une belle pensée de P. Ventura se trouve dans une situation qui, dans cinq cents ans d'ici, marquera peut-être une des grandes époques de l'histoire, exercera la pénétration des philosophes et des publicistes. Elle se voit au point où elle fut au commencement du VII^e siècle. Alors elle était en présence de cet ancien empire qu'elle aimait à cause de Constantin et de Théodose et dont elle honorait la vieillesse. Depuis trois cents ans, l'Occident obéissait aux barbares, et les sages d'alors pouvaient reprocher à la Papauté de méconnaître le présent, de s'enchaîner au passé, à ce trône vermoulu des Césars byzantins dont les marches pliaient sous le poids des cumules et des courtisanes. Le Pape saint Martin s'était laissé enlever de Rome, promener comme un criminel dans les rues de Constantinople, traîner par les pieds, la tête sur les pierres qu'il ensanglantait. Les empereurs iconoclastes armaient des flottes pour aller brûler les côtes de cette Italie qui les suppliait de la défendre contre les violences des Lombards. Et cependant les Papes persévéraient dans leur fidélité. Ils donnaient un utile exemple de patience, de respect pour les droits vieillissants ; ils montraient combien c'est une chose formidable et à laquelle il faut se résoudre lentement que de rompre avec un pouvoir antique, avec un principe d'ordre, même ruiné par ses propres excès. Mais le moment vint où la tyrannie avait combé la mo-

sure. Léon l'Asturien menaçait d'envoyer à Rome et d'y faire briser les statues des apôtres Pierre et Paul. Alors le Pape Grégoire III lui écrivit : « Essayez. Essayez de toucher aux images des saints apôtres, et vous verrez les hommes du Nord venir venger les injures de l'Eglise ; car voici que les Barbares adoucissent leurs mœurs, et vous, prince d'un peuple policé, vous retournez à la barbarie. » En même temps, il envoyait une ambassade à Charles-Martel pour lui offrir le titre de patrie et de protecteur de l'Eglise. Charles-Martel, cependant, n'était qu'un homme de guerre, peu respectueux pour les immunités ecclésiastiques. La Papauté le savait ; mais elle avait pressenti tout ce qu'il y avait de vigueur et de sève généreuse dans cette race carlovingienne. Et à la fin du siècle, Léon III, consommant la rupture avec l'ancien empire, couronna Charlemagne. La situation présente est semblable. La Papauté a vu, d'un côté, la monarchie absolue, respectable par ses souvenirs, mais perdue comme se perdent tous les pouvoirs, par ses fautes, par le scandale de ses mœurs, par l'usurpation des droits de Dieu, par ses entreprises sur les consciences. Elle la voyait comme un grand corps dont l'esprit se retire, et néanmoins elle lui restait attachée, ainsi qu'à un mourant dont elle faisait respecter les derniers jours, malgré le blâme des impatientes qui s'étonnaient de tant d'obstination. Maintenant qu'elle a vieilli auprès de la couche funèbre, et qu'elle a pourvu à la dignité des obsèques, la Papauté se tourne du côté de la démocratie, de cette héroïne sauvage dont le P. Ventura parlait, du côté de ses Barbares des temps nouveaux, dont elle ne se dissimule ni les instincts violents, ni la dureté de cœur. Mais elle y voit premièrement le grand nombre, le nombre infini des âmes qu'il faut reconquérir et sauver ; en second lieu, la pauvreté que Dieu aime, la pauvreté qui fait la force, qui ne marchande ni son sang ni ses sueurs, à qui l'avenir appartient. Voilà pourquoi la papauté passe du côté des Barbares.

Mais les Papes du VIII^e siècle trouvèrent en France leurs plus hardis auxiliaires ; ils en tirèrent des milliers d'hommes héroïques pour aller évangéliser les Barbares du Nord, pour leur donner, non la foi seulement, mais des lois, des villes et des écoles. Que le pontificat moderne entraîne aussi les catholiques français dans la voie qu'il ouvre. Sacrifions les répugnances et les ressentiments pour nous tourner vers cette démocratie, vers ce peuple qui ne nous connaît pas. Poursuivons-le, non seulement de Paumotons qui oblige les hommes, mais de nos efforts pour obtenir les institutions qui les affranchissent et les rendent meilleurs. Passons aux Barbares, et suivons Pie IX.

A.-F. OZANAM.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA FÊTE DE LA FRATERNITÉ.

Une estrade demi-circulaire avait été construite, pour cette cérémonie, en avant, contre l'arc de triomphe de l'Étoile ; cette estrade, en forme d'amphithéâtre, à gradins, se prolongeait jusque sous la voûte du monument, et était occupée par un nombre considérable de personnes munies de billets qui leur avaient été délivrés par le ministre de l'intérieur.

On remarquait dans les tribunes du fond un grand nombre de dames. L'enceinte était surmontée de 14 faisceaux, de 3 drapeaux tricolores, et supportait en avant, de chaque côté, deux grands mâts, au faite desquels étaient fixées des bannières aux couleurs nationales portant l'inscription : 22, 23, 24 et 25 février 1848.

Au centre et sur le premier plan se trouvait la tribune des membres du gouvernement provisoire, à laquelle on arrivait par une rampe peu élevée dans une travée bordée par deux urnes antiques soutenues par leurs piédestaux.

M. Dupont de l'Éure s'était placé au centre de l'estrade ; il avait à sa droite M. de Lamartine, Ledru-Rollin et Albert ; à sa gauche, MM. Arago, Crémieux, A. Marrast, Marie, Flocon, Garnier Pagès et L. Blanc.

A dix heures et demi, au moment où le gouvernement provisoire a pris place, vingt-et-un coups de canon ont annoncé le commencement de la fête, et les Enfants de Paris, élèves de l'Orphéon, ont attaqué avec leur verve et leur ensemble habituel le *Chant de Départ* et la *Marseillaise* ; puis, M. Arago s'est levé, et s'adressant aux colonels de la garde nationale et de l'armée, il a prononcé, au milieu d'un religieux silence, le discours suivant :

« Le gouvernement provisoire va confier ces drapeaux à votre honneur et à l'honneur des citoyens et des soldats que vous commandez. »

« Que ces couleurs républicaines, dont l'histoire consacre les glorieux souvenirs, rappellent partout à vos yeux l'image vivante de la France libre et régénérée ! »

« Que vos cœurs se pénétrant de la sainte devise de la République, devenue désormais l'immortelle foi de la patrie ! »

« Si cette patrie avait besoin de vos bras, que ce drapeau serve de guide à votre courage ! »

« Qu'il soit, au sein de la paix, un symbole de discipline et d'ordre, un signe de ralliement pour la défense de ces grands principes que la révolution a proclamés, que la République vivifiera ! »

« Citoyens soldats, soldats citoyens, tous enfants du peuple également chers au peuple, portez avec orgueil cet emblème de la force et de la grandeur du peuple ! »

« Il est pour la République un gage d'union et de puissance, pour tous les peuples libres une garantie d'alliance et d'amitié, pour les peuples opprimés encore une espérance d'affranchissement. »

« Colonels, au nom de la République : »

« Nous prenons à témoin Dieu et les hommes que vous jurez fidélité à son drapeau. »

Les colonels répondent en levant l'épée : Nous le jurons : *Vive la République !*

Ces paroles ont été accueillies par les applaudissements de tout l'auditoire, et saluées à la fin des cris de : *Vive la République !*

De nouvelles salves d'artillerie ont retenti, et la distribution des drapeaux a commencé.

La forme des drapeaux distribués aux gardes nationales et à l'armée est toute nouvelle : la hampe est surmontée d'une pique au bas de laquelle est un médaillon où se trouve gravée en relief le coq gaulois, et au-dessous de ce médaillon une plaque oblongue, portant, comme les enseignes de Rome, les lettres initiales, R. F., également gravées en relief.

Dans la partie blanche de la flamme, au centre d'une couronne en feuilles de chêne, on lit en lettres d'or les mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et au milieu, le mot : *Unité*. Les mots : *République française* sont en outre inscrits sur le drapeau.

Au moment où chaque chef de corps, accompagné de son porte-drapeau, recevait ce nouveau symbole patriotique, les membres du gouvernement qui les distribuaient successivement répétaient à haute voix la formule suivante :

« Au nom de Dieu et du peuple, vous jurez de défendre à toujours le drapeau que la République vous confie. »

Chaque chef de corps prononçait à haute voix les mots : *Je le jure ! et Vive la République !*

Pendant la distribution des drapeaux, le canon tirait de minute en minute.

Commencé vers une heure, le défilé, malgré tout ce qu'on a pu faire pour l'accélérer, était à peine terminé à onze heures du soir. Il s'est accompli au son des chants nationaux, aux cris éternellement répétés de : *Vive la République ! Vive la ligne !* C'était le retour de l'armée au milieu d'elle que la population voulait surtout fêter.

Les soldats de la ligne qui ont participé à la fête n'ont point quitté Paris le soir même. Des billets de logement avaient été préparés pour eux dans plusieurs mairies ; la plupart n'ont pas usé des billets qui leur étaient distribués ; ils ont été emmenés au moment du défilé par des gardes nationaux, qui leur ont offert une hospitalité spontanée.

À la chute du jour, tout Paris s'est illuminé en un instant de la manière la plus brillante.

Reconnaissance officielle de la république française

au nom des États-Unis.

On lit dans le *Moniteur*, sous la date du 26 avril :

Le ministre des États-Unis s'est rendu aujourd'hui au siège du Gouvernement provisoire, pour lui présenter les lettres de reconnaissance de la République Française par la République Américaine ; il a adressé le discours suivant aux membres du Gouvernement :

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous présenter une lettre du Président des États-Unis, qui me donne la qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de cette République près de la République Française. »

« En présentant cette lettre, je dois exprimer en même temps la sollicitude sincère que le président éprouve pour la France, et je suis chargé de vous faire connaître son désir ardent de cultiver avec zèle et cordialité les relations les plus amicales entre les deux républiques, relations qui serviront à émettre leurs intérêts réciproques les plus chers. »

« Je suis chargé également de déclarer que le président approuve ma conduite, en reconnaissant la République Française, lorsque son existence fut annoncée au monde, dans le mois de février, par le gouvernement provisoire. »

« C'était alors trois jours après sa naissance. Aujourd'hui, elle est au troisième mois de son existence. Pendant cet intervalle, lorsque toute l'Europe a été agitée, et la France exposée aux épreuves et aux difficultés les plus graves, le gouvernement provisoire a réussi à lui assurer les biens suprêmes de la tranquillité et de la paix à l'intérieur. L'histoire prendra acte de cette œuvre immense. »

« Je suis doublement heureux d'offrir encore dans cette occasion mes félicitations, puisque je le fais maintenant avec l'assentiment de mon gouvernement et de mon pays. Il me sera encore permis de faire pour ma part des vœux ardents pour que, lorsque la République aura passé de vos mains qui ont guidé ses destinées, entre celles de l'Assemblée nationale qui va bientôt se réunir, ce grand corps couronne ses travaux par l'établissement d'institutions qui assurent à la France la plus grande prospérité et la gloire la plus pure. »

M. Lamartine chargé par le Gouvernement provisoire, en qualité de ministre des affaires étrangères, a répondu en ces termes :

« Citoyen ministre,

« Le Gouvernement provisoire m'a chargé de le représenter en ce moment, pour recevoir de vos mains le premier acte de reconnaissance officielle de la République Française. La France avait reconnu, la première, l'indépendance de la République Américaine, jeune, faible, contestée encore, mais qui, sous l'influence féconde du principe démocratique, devait grandir en un demi-siècle aux proportions d'un continent presque tout entier. Par un juste retour de la Providence, il appartenait à la République Américaine de reconnaître, la première, le nouvelle République Française, et d'apposer pour ainsi dire sa signature sur l'acte de naissance de la démocratie française en Europe. Cette signature, monsieur le ministre, portera bonheur à la République. Malgré les agitations et les embarras inséparables d'une pareille crise, de la chute d'une forme de gouvernement, de la création d'institutions toutes différentes, d'un si grand déplacement d'hommes et de choses, dites-les à vos concitoyens, tout nous donne l'assurance que leurs vœux pour la France seront accomplis, et que la République sortira grande et forte de nos faibles mains, pour passer plus grande et plus forte encore entre les mains de la nation tout entière. Ce qui nous donne cette confiance, monsieur le ministre, c'est que le peuple français est sûr désormais pour ses institutions. Ce qui n'était, il y a cinquante ans, que l'idée des hommes supérieurs de la nation, a passé dans les idées et dans les mœurs du peuple tout entier, sans exception. La République qu'il veut aujourd'hui c'est celle que vous avez fondée vous-mêmes ; c'est une République progressive, mais conservatrice des droits, de la propriété, des industries, du commerce, de la probité, de la liberté, du sentiment moral et religieux des citoyens ; c'est une

République dont le premier cri a été un cri de générosité, de fraternité, qui a brisé dans sa propre main, l'arme des vengeances et des réactions politiques, qui a proclamé la paix, et qui, au lieu d'inscrire sur sa bannière les mots funestes d'expropriation et de proscription, y a inscrit l'abolition de la peine de mort et la fraternité des peuples. »

« Ces principes, adoptés, nous l'espérons, par l'Assemblée nationale, affermis par une force publique invincible, dont chaque citoyen s'est fait, comme vous l'avez vu, le soldat volontaire ; concentrés dans une forte unité représentative du gouvernement, feront de la République Française la glorieuse sœur de la République Américaine ; et l'on pourra dire du peuple français et du peuple Américain ce que l'on disait jadis d'un homme cher à nos deux pays : la République des deux mondes ! »

« Quant aux sentiments que le peuple français renvoie avec sensibilité et reconnaissance aux citoyens et au gouvernement des États-Unis, je vous les exprimerai en un seul mot, citoyen ministre : tout Français a pour les Américains le cœur de Lafayette. »

PROCLAMATION

du gouvernement provisoire au peuple, à la garde nationale et à l'armée.

L'unité du peuple, de la garde nationale et de l'armée, qui est la pensée du gouvernement et la nécessité de la République démocratique, est désormais accomplie. La journée d'hier a montré aux yeux ce qui était dans les cœurs : il n'y a plus qu'un peuple. Ce peuple est confondu et armé pour défendre l'ordre dans la République.

Citoyens, ne vous étonnez pas qu'un cri de joie et de reconnaissance unanime de tous les membres du gouvernement réponde à ces millions de cris du peuple innombrable qui a passé hier devant nous, en présentant, d'une main, des armes au gouvernement, en faisant de l'autre main, le geste du serment à la République.

Jamais la royauté ni l'empire n'ont assisté à une semblable revue, car c'étaient des armées qui passaient devant eux ; ici c'était un peuple ! Et le peuple n'avait qu'une âme et cette âme était la fraternité ! Cet arc de triomphe élevé à la mémoire d'un conquérant se rapetissait devant cette multitude. Le génie militaire du conquérant s'élevait devant le génie du peuple. C'est le caractère du grand mouvement que nous accomplissons : les individualités disparaissent, le peuple grandit !

Nous voudrions conserver à la postérité la fidèle image de ce grand jour fraternel ; cette forêt flotante de baïonnettes que seize heures n'ont pas suffi pour écouler au pas de charge ; ces fleurs, ces pavillons, ces rinceaux au bout des fusils, symboles de paix dans la force ; ces bataillons accourus des villes et des villages les plus éloignés avec une partie de leur population ; ces régiments composés de nos fils et de nos frères, rentrant dans la capitale reconciliés et entrelacés dans les groupes armés ou désarmés du peuple ; ces visages qui ne respirent que la concorde, la confiance, la sérénité de l'ordre et de la liberté ; ces cris, dont pas un seul n'a été un cri de haine ou d'alarme ; cette unanimité d'adhésion à quelques citoyens modestes et laborieux, chargés par les circonstances de veiller au salut de tous ; ce recueillement enfin en entrant aux flambeaux dans les rues de Paris spontanément illuminées, comme pour prolonger plus avant encore dans la nuit ce jour trop court pour laisser contempler l'armée pacifique de la fraternisation ! Conservez du moins cette image dans vos cœurs !

L'Europe et la France le sauront demain : l'Europe pour mesurer l'incommensurable puissance d'une nation qui, dans une seule ville, peut armer trois cent mille hommes en une nuit ! La France, pour se réjouir de l'esprit qui anime l'universalité de sa capitale, et pour dissiper les craintes que les ennemis de la République pourraient répandre contre la cause et contre la perpétuité de la République.

Vous l'avez vu, citoyens ! et la France le verra par vos yeux, après vous !

Quand Paris armé est debout, tout s'abaisse et disparaît devant son attitude. L'ordre est garanti. La sécurité et l'indépendance de la représentation nationale sont assurées. La famille et la propriété sont sacrées. Les industries sont libérées. Le crédit remonte. Le numéraire enfoui par la déflation reparait. Le travail, cette propriété des travailleurs, est créé par le gouvernement, entouré d'institutions protectrices des droits du plus pauvre et du plus faible. La fraternité ne sera pas seulement une cérémonie, elle sera la loi !

La République, impérieuse dans sa force et invariable dans sa marche, continuera la révolution, mais la continuera au profit de tous, elle sera une, comme vous avez été un. Donnez-lui le temps et la force, elle vous rendra la justice entre toutes les classes, l'égalité entre tous les intérêts, l'union entre tous les cœurs, l'influence au dehors, la sécurité au dedans !

COMMERCE DE LA FRANCE.

Le *Moniteur* a publié, le 26 avril, le tableau comparatif des principales marchandises importées et exportées pendant les trois premiers mois de 1848, 1847 et 1846. Le résultat de cette comparaison est loin d'être défavorable.

En 1848, en effet, le commerce général a été, à l'importation, de 26,577 quintaux métriques ; il était, en 1847, de 21,819, et de 18,755 seulement en 1846. De cet ensemble général, nous extrairons les détails suivants, que nous avons pris, à dessein, dans le tableau spécial du mois de mars.

Les marchandises dont l'arrivée a subi, dans ce mois, la diminution la plus forte, sont :

1^o Les céréales (71,678 quintaux métriques en 1848 ;— 610,049 en 1847 ;— 168,670 en 1846). L'explication de cette différence est facile.

2^o Les fils de lin et de chanvre (603 quintaux métriques en 1848 ;— 2,106 en 1847 ;— 6,151 en 1846) ; mais l'on se